

Tir à l'Arc à Cheval

Règlement du Challenge Régional de Bretagne

1. Objectifs du challenge

Le Challenge Régional Bretagne de Tir à l'Arc à Cheval a pour objectifs :

- De créer un lien sportif et humain entre les différentes compétitions bretonnes,
- D'encourager les cavaliers à participer à plusieurs compétitions successives,
- De valoriser la régularité et l'engagement des compétiteurs sur toute la saison,
- De désigner un(e) Champion(ne) de Bretagne.

2. Compétitions composant le circuit

Le Challenge régional comprend 3 compétitions officielles :

- | | |
|---|--------------------|
| ■ 15 mars – Redon, Bois de la Ruche | Premières épreuves |
| ■ 18/19 avril – Bieuzy, Manège Enchanté | Deuxième épreuves |
| ■ 17 mai – Rennes, La Prévalaye | Finale |

3. Conditions de participation

Peuvent participer au Challenge Régional Bretagne :

- Les cavalier(e)s titulaires d'une licence FFE valide pour l'année en cours,
- Les cavalier(e)s licencié(e)s dans un club situé en région Bretagne,
- Les cavalier(e)s engagé(e)s dans une des épreuves officielles de tir à l'arc à cheval proposées lors des compétitions du circuit régional.

Seules les épreuves de niveau Club sont concernées par le classement

et le titre de champion(ne) de Bretagne.

4. Épreuves et classements des compétitions

Lors de chaque compétition du challenge, trois épreuves distinctes de tir à l'arc à cheval sont proposées :

l'Imposé

la Technique

la Chasse

Pour le Challenge Régional Bretagne, les points sont attribués séparément pour chacune des trois épreuves, puis additionnés pour obtenir le total de points du cavalier sur la compétition.

Nota : Il n'est pas tenu compte du classement combiné traditionnel pour le challenge mais bien des classements par épreuve.

Un cavalier peut participer librement à une, deux ou trois compétitions du challenge.

5. Attribution des points du challenge

Pour chaque compétition du challenge, les points sont attribués par épreuve (Imposé, Technique, Chasse), en fonction du classement obtenu dans chaque épreuve.

Barème de points (par épreuve) :

Rang	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e et suivants
Nombre de points	10	8	6	5	4	3	2	1

Les points obtenus sur les trois épreuves sont additionnés pour former le total de points du cavalier sur la compétition.

Tout(e) cavalier(e) classé(e) sur une épreuve marque au minimum 1 point pour cette épreuve.

6. Calcul du classement général du challenge

Pour chaque compétition, le total de points d'un cavalier correspond à la somme des points obtenus sur l'Imposé, la Technique et la Chasse.

Le classement général du challenge est établi par l'addition des totaux de points obtenus sur chacune des compétitions du challenge.

Pour les épreuves de niveau Club, la présence à la compétition finale à La Prévalaye est obligatoire pour valider le classement du challenge.

Les épreuves Amateur ne sont pas concernées par le classement du challenge régional.

Nota : En cas d'égalité de points au classement général du challenge, le vainqueur sera :

1. Le(la) cavalier(e) ayant obtenu le plus grand nombre de premières places cumulées sur l'ensemble des épreuves du challenge,
2. S'il y a toujours égalité le (la cavalier(e) ayant obtenu le plus grand nombre de points lors de la finale à La Prévalaye,

3. S'il y a toujours égalité, en dernier recours, le comité d'organisation se réserve le droit de départager.

7. Finale et podiums

Lors de la compétition finale à La Prévalaye (Rennes) :

- ⊕ Un podium classique est organisé pour chaque épreuve,
selon les résultats de la compétition du jour ;
- ⊕ Un podium spécifique du Challenge Régional Bretagne est organisé,

Récompensant les cavaliers en fonction du classement général cumulé des trois compétitions.

Le ou la cavalier(ère) classé(e) premier(ère) du classement général

de chaque niveau d'épreuve est déclaré(e) :

Champion(ne) Régional(e) de Bretagne de Tir à l'Arc à Cheval.

8. Cas particuliers

Tout comportement contraire à l'esprit sportif ou au bien-être animal pourra entraîner l'exclusion du challenge, sur décision de l'organisation.

9. Acceptation du règlement

La participation à l'une des compétitions du challenge vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.
